

Offre de services aux entreprises



Le marché du travail en Bretagne



Les secteurs économiques emblématiques de la région



1^{re} région agricole française pour la production et la transformation de viande. Elle assure également 40% de la production nationale d'aliments pour animaux de ferme.



1^{re} région de pêche de France en tonnage (96 900 tonnes) et en valeur des pêches débarquées (313 millions d'euros).



L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur industriel régional (1/3 des emplois industriels). 12% des emplois de l'agroalimentaire français sont concentrés en Bretagne.



La construction navale constitue la 4^e force industrielle en Bretagne. Ce secteur est en pleine expansion.



La présence de Stellantis dans l'agglomération rennaise favorise l'essor de **l'industrie automobile** en Bretagne autour d'un important réseau d'équipementiers et de sous-traitants.



2^e pôle national dans les télécommunications et 5^e région française pour l'électronique, l'industrie bretonne s'est bâtie une réputation mondiale dans ce domaine.



À la 4^e place des régions françaises pour l'accueil de touristes français et à la 5^e place pour l'accueil de touristes internationaux.

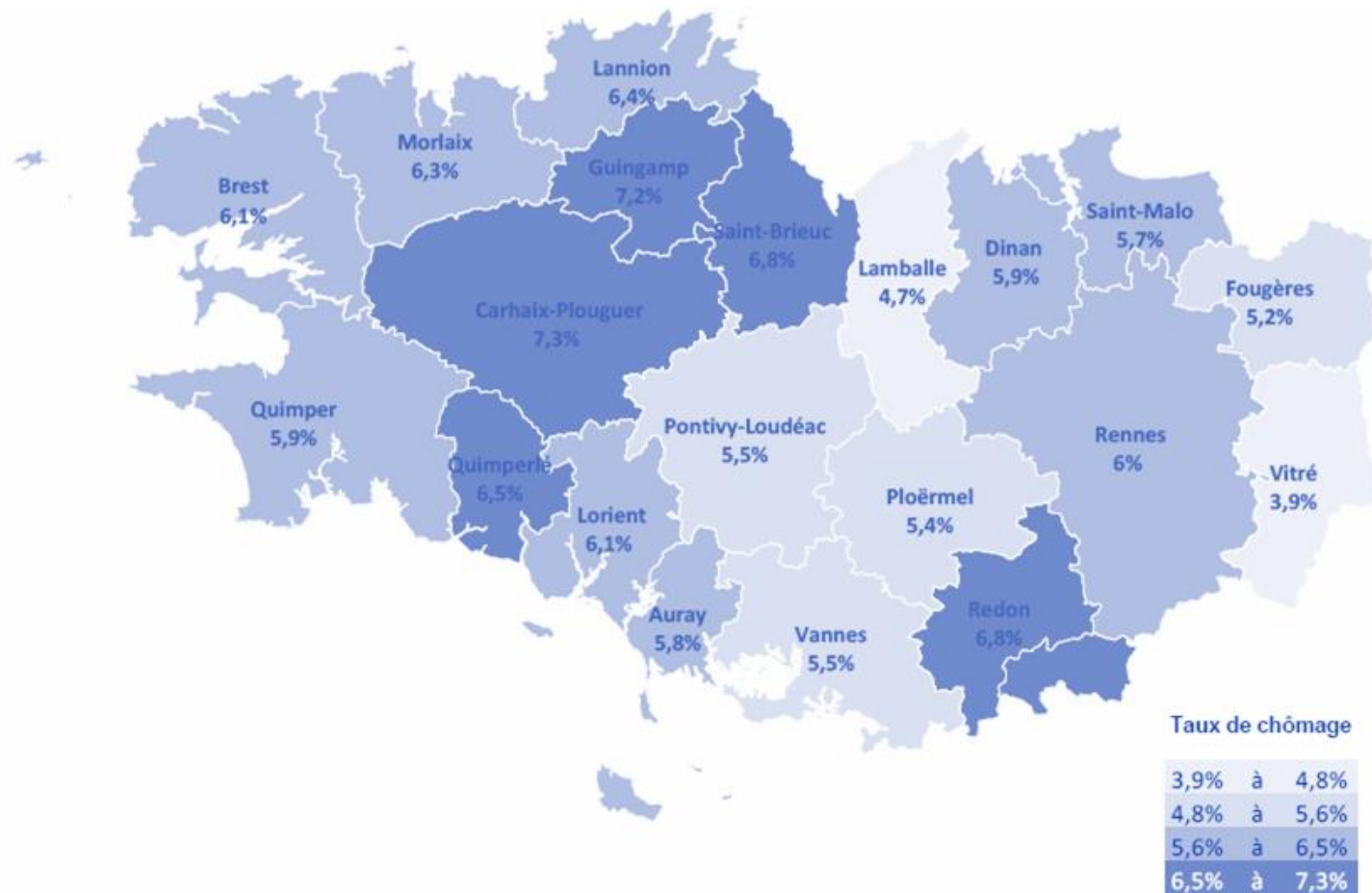


On dénombre au 3^e trimestre 2023, **44 799 salariés intérimaires** en Bretagne. Cet effectif a diminué de -4,6% sur un an (soit - 2150 salariés intérimaires). En France métropolitaine, on enregistre un recul de -5,1% (-40 410 salariés intérimaires).

Source : DARES

Des disparités locales importantes

Taux de chômage par zone d'emploi au 2nd trimestre 2024



Source : INSEE. Réalisation : Service Statistiques France Travail Bretagne

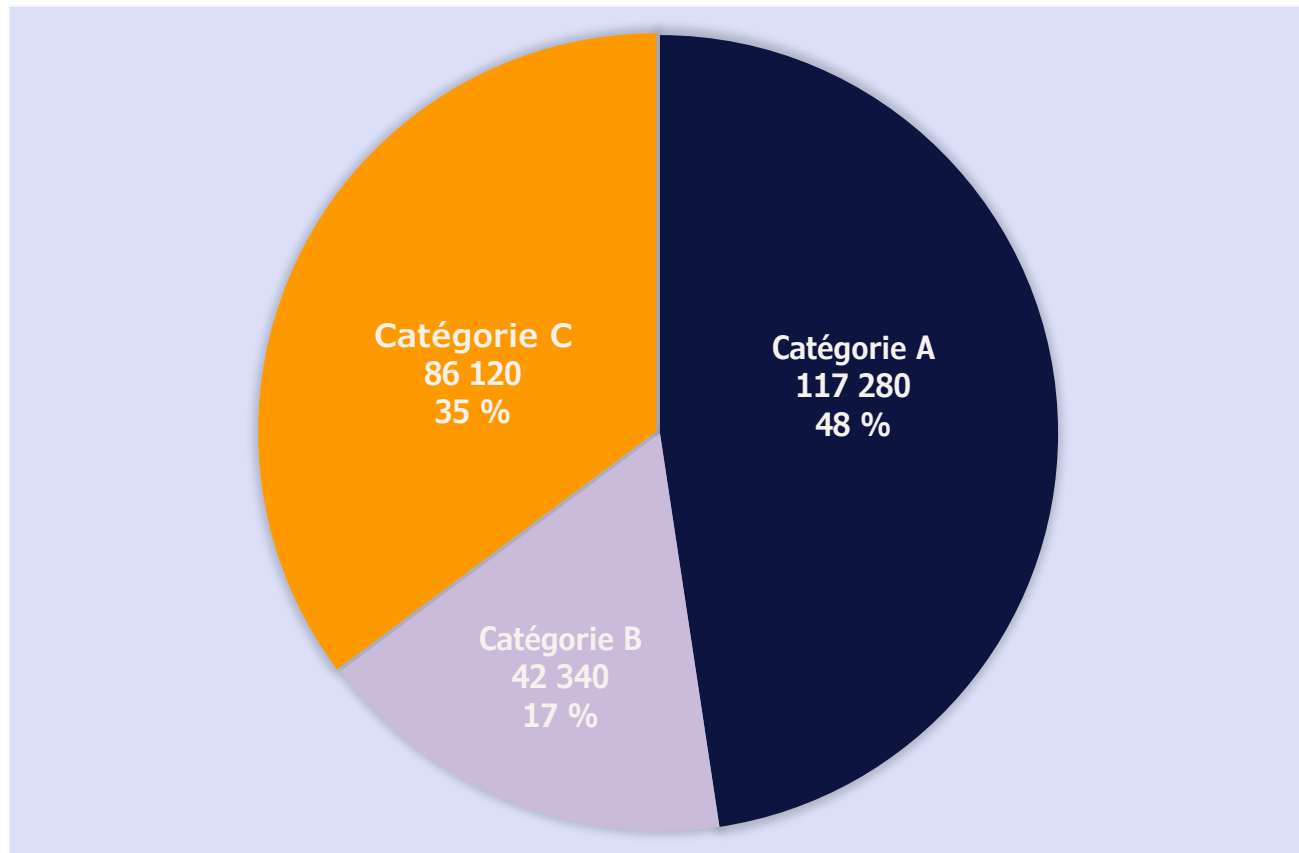
Taux régional : 5,9%
(7,2% en France Métropolitaine)

Vitré
3^e des zones d'emploi en France avec le taux le plus bas

Rennes
2^e métropole en France avec le taux le plus bas

Guingamp et Carhaix
Seules zones avec un taux équivalent ou supérieur

● Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie d'inscription



Catégorie A +0 % sur un an
sans activité au cours du mois = notre base principale de sourcing

Catégorie B + 4,8 % sur un an
en activité moins de 78 heures de travail au cours du mois

Catégorie C + 0,8% sur un an
en activité plus de 78 heures de travail au cours du mois

Données CVS du mois de septembre 2024

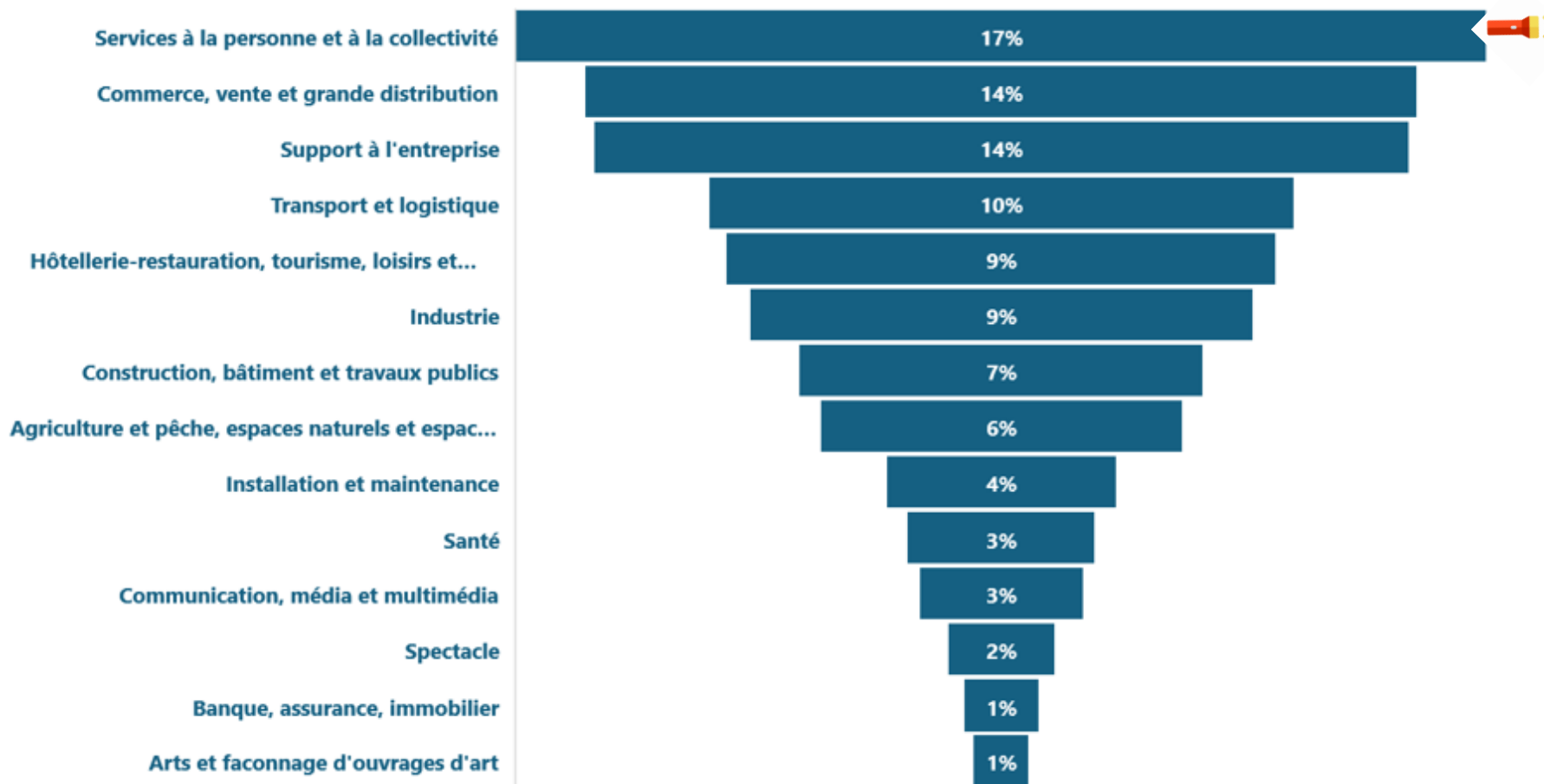
● Profils de la demande d'emploi en Bretagne (catégories A, B et C)*

Profil	Jeunes	Séniors	DE Longue Durée (inscrits + 1 an)	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi	Quartier prioritaire	ARSA
Part / total	13 %	27 %	45 %	11 %	NC	10 %
Focus Cat. A	14 %	28 %	21 %	15 %	NC	15 %



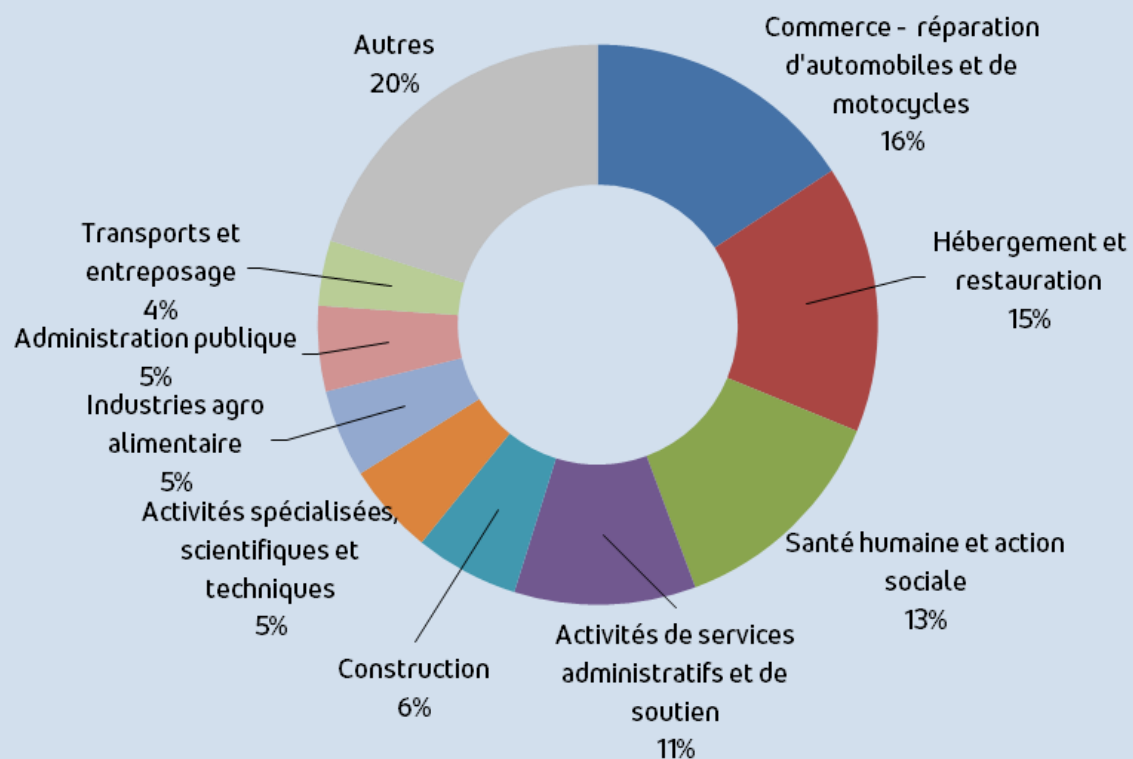
- Ces publics bénéficient **d'accompagnements spécifiques** par les conseillers France Travail, Cap emploi, Mission Locale et Conseil Départemental
- Leur recrutement peut également être accompagné de **Mesures d'Aide à l'Embauche.**

Les demandeurs d'emploi* par secteur d'activité recherché



Ce secteur qui recense 19 793 demandeurs d'emploi regroupe notamment les métiers d'accompagnement de la personne, de l'action sociale, de la défense et de la sécurité, du droit, de la formation, de l'enseignement et du nettoyage.

● La répartition des recrutements* par secteur en 2023



*source : DPAE 2023

Les 6 causes potentielles de tension

Intensité d'embauche

Tension liée à un fort turnover dû à des embauches régulières

Lien emploi formation

Tension liée à une forte spécificité entre la formation et l'emploi

Pénurie de main d'œuvre

Tension liée à un « vivier » trop faible de candidats

Non durabilité de l'emploi

Tension liée à des contrats courts, moins attractifs que des contrats longs

Conditions de travail

Tension liée à des conditions de travail peu attractives (horaires décalés, pénibilité,...)

Déséquilibre géographique

Tension liée à désajustement géographique entre l'offre et la demande

Les freins d'accès à l'emploi

Numérique
15,1%

Santé
10,4%

**Contraintes
familiales**
3,9 %

Mobilité
8%

Logement
2,1 %

**Difficultés
administratives
et juridiques**
2,6%

**Maîtrise des
savoirs de
base**
3,1 %

**Précarité
financière**
5,7%



Si vous souhaitez aller plus loin, consultez **Data Emploi**

Retrouvez les informations essentielles du marché du travail sur le territoire de votre choix



**Décrypter
POUR DÉCIDER**

Bienvenue sur Data Emploi. Vous y trouverez les informations essentielles pour décrypter le marché du travail sur les territoires de votre choix, vous guider dans vos prises de décisions et dans l'élaboration d'actions en faveur de l'emploi.

The screenshot shows a dashboard with a bar chart on the left, a line graph with a callout box on the right, and a table of data at the bottom. The callout box displays two percentage increases: +1,2% and +2,1%. The table has four rows, each with a bar chart and a percentage value.



Des solutions efficaces pour vous aider à mieux recruter



[Le site France Travail dédié aux entreprises](#)



Recruter avec France Travail :

des services en ligne sur www.pro.francetravail.fr et l'aide personnalisée de 6 000 conseillers dédiés à la relation avec les employeurs



Des solutions personnalisées

Publier une offre d'emploi attractive pour les candidats

Nous vous aidons à attirer des candidats

- Vous êtes **guidés pas à pas** pour rédiger votre offre simplement et la rendre attractive pour les candidats (suggestions, analyse de la concurrence,...)
- Votre offre est **vérifiée automatiquement** et publiée sous 24 heures au plus tard sur France-travail.fr, EURES, l'application « Mes offres » et des sites partenaires
- Vous suivez **en toute autonomie vos offres et les candidatures** dans votre compte entreprise



- **70% des offres publiées** ont été déposées en ligne par les employeurs (2023)
- **Le délai moyen de satisfaction des offres est de 26,4 j** (2023)



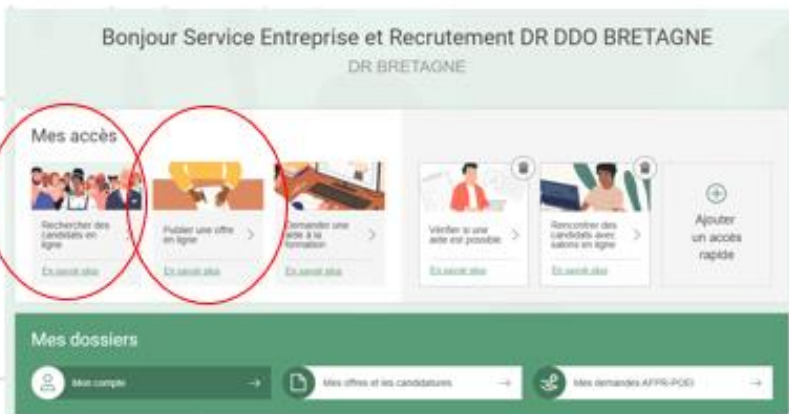
Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- **Vous contactez à votre demande** pour vous présenter le service le plus adapté
- **Vous recontactez systématiquement** si votre offre n'est pas pourvue dans les 30 jours

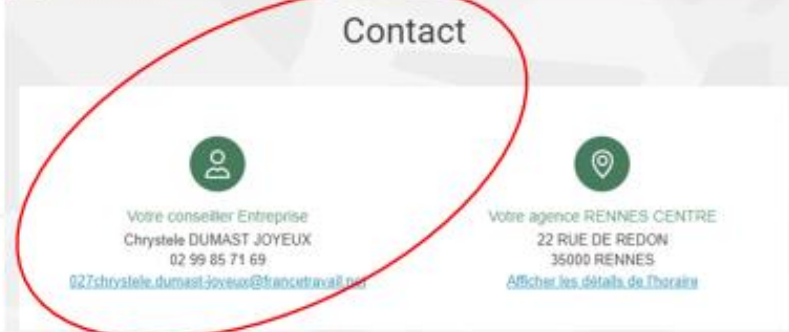




Votre espace recruteur



Mes dossiers



Accédez rapidement à toutes les informations et à nos services selon vos besoins :

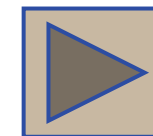
- Trouver des candidats grâce à la banque de CV
- Participer aux évènements emploi
- Préparer un entretien de recrutement
- ...



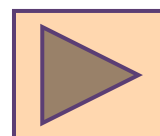
Des tutoriels pour vous aider :



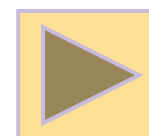
Comment compléter et mettre en ligne sa Page Entreprise



Comment publier une offre d'emploi



Comment rechercher des candidats avec la base de profils



Comment créer son compte

Cibler et contacter directement des candidats

Nous vous aidons à être proactif dans votre recherche de candidats

- Vous recherchez par mot-clef, par compétence ou par métier et par zone géographique de travail
- Vous filtrez vos résultats par expérience, formation, disponibilité, ...
- Vous contactez le candidat selon le canal de votre choix
- Vous suivez en toute autonomie vos contacts dans votre compte entreprise



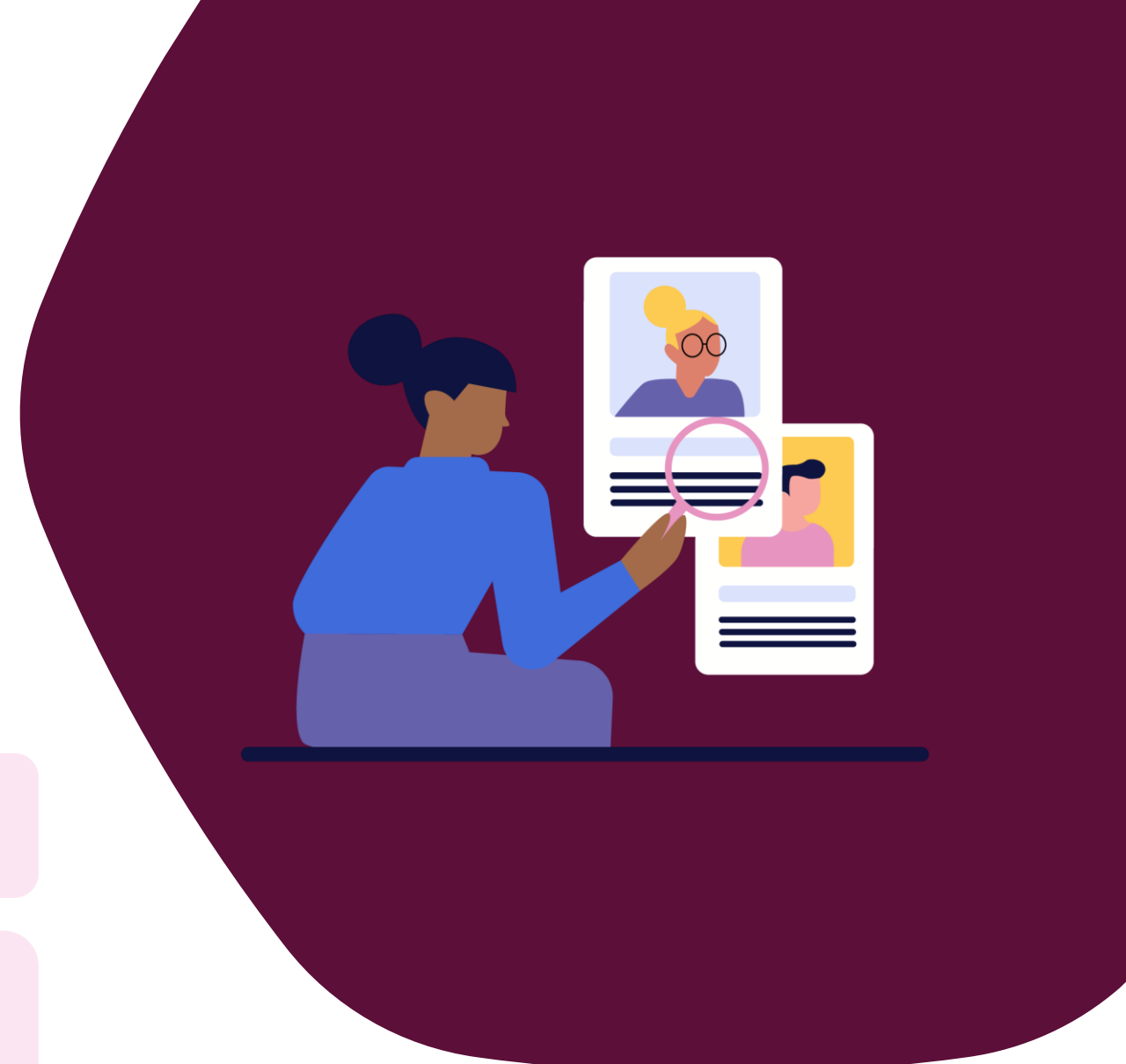
- 900 000 propositions de contacts aux candidats à l'initiative des employeurs (2023)
- 40% des candidats ont été intéressés par la proposition (2023)



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous aide à cibler votre recherche de candidats
- Vous propose d'organiser un événement recrutement pour rencontrer les candidats

La banque de profils



Faites découvrir vos métiers, votre activité et évaluez un candidat

Accueillez un candidat en situation de travail réelle

- Le candidat participe aux activités, accompagné par **un tuteur** que vous aurez désigné
- De **1 à 30 jours**, le candidat conserve son statut d'origine
- Signez la **convention d'immersion** (*Période de Mise en Situation en Milieu professionnel*) couvrant la période, en ligne sur « [Immersion facilitée](#) »



- **226 000** immersions réalisées en 2023
- Recommandé par **96%** des entreprises utilisatrices
- 119 000 employeurs utilisateurs en 2023



Le + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous conseiller sur le **parcours de tutorat**
- Faire avec vous le **bilan de la période** avec le candidat



Recrutez autrement et élargissez votre recherche de candidats

Nous repérons les habiletés des candidats avec la Méthode de Recrutement par Simulation

- Nous sourçons des candidats sans diplôme ni expérience dans votre métier mais ayant les « **habiletés** » **éprouvées et nécessaires pour occuper votre poste**
- Les « habiletés » sont appréciées par des **misés en situations analogiques** à vos situations réelles de travail
- Vous recevez en entretien de motivation des candidats avec les **habiletés étalonnées au regard de celles de vos salariés en poste**



- **73 500 candidats** évalués en 2023 par la MRS
- 42% des évalués positifs ont été effectivement recrutés
- 89% ont été recrutés sur un **métier différent du métier initialement recherché**



Les + de votre conseiller France Travail Pro :

- Vous met en contact avec nos **conseillers MRS experts**
- Vous accompagne dans le **parcours de formation si nécessaire**



● Et plus encore...

Plus de pro-activité

- Venir à **votre rencontre** plus directement et plus souvent
(150 000 entreprises déjà démarchées à fin octobre 2024)
- Répondre à vos besoins de recrutement, **avec tous les acteurs publics de votre territoire.**
D'ici Mars 2025

Plus d'accessibilité

- **Contactez le 3995 de 7h30 à 20h00** du lundi au samedi
À partir de décembre 2024
- **Demandez à être rappelé** par un conseiller sur le créneau de son choix
D'ici décembre 2024

Plus de personnalisation

- Améliorer votre marque employeur grâce à une nouvelle page employeur
Mi-décembre 2024
- Vérifier rapidement si un candidat me permet d'avoir **une aide à l'embauche** grâce au service Mes Aides à l'embauche

Les obligations déclaratives

Accompagner les employeurs

Aides à l'embauche

Conseils en recrutement

Grands comptes et expertise sectorielle

Attractivité du territoire français

Obligations déclaratives et réglementaires

Face aux formalités administratives et juridiques

Faciliter la réalisation obligatoire de l'attestation employeur

A la fin de chaque contrat de travail, l'employeur a l'obligation de produire une attestation employeur, permettant à son ex-salarié de faire valoir ses droits aux allocations chômage.

Renseignez les employeurs sur l'attestation employeur : [L'attestation employeur, c'est obligatoire, facile et sécurisé !](#)

L'employeur doit déclarer ses fins de contrats via son logiciel de paie dans le cadre de la DSN. S'il n'est pas dans le périmètre de ce dispositif pour ce qui a trait au « signalement de fin de contrat de travail unique » (FCTU), il doit rédiger l'attestation employeur depuis son compte employeur sur [francetravail.fr](#). Elle alimentera automatiquement le dossier du demandeur d'emploi. Dans tous les cas (DSN et hors DSN), une attestation employeur rematérialisée devra être remise à l'ancien salarié

Il est à noter concernant les particuliers employeurs, que ceux-ci peuvent produire leurs attestations employeur directement sur les sites de Pajemploi et du Cesu.

Net employeurs : les déclarations sociales en un clic (déclaration sociale nominative)

L'ensemble des informations et des services proposés via la déclaration sociale nominative (DSN) est disponible sur Net entreprises

La DSN permet aux employeurs de droit privé, aux employeurs de droit public et à leurs tiers déclarant, de gérer leurs cotisations et contributions sociales et patronales ainsi que fiscales, et de répondre à leurs obligations en la matière, de manière simple, fiable et en une seule fois.

En complément, il est possible d'accéder à son compte employeur sur [francetravail.fr](#) via [Net.entreprises](#).

Liens utiles

[Transmettre une attestation employeur](#)

[Net.entreprises](#)

[Code du travail numérique](#)

[Chômage partiel ou technique \(activité partielle\) : démarches de l'employeur](#)



Pourquoi transmettre une attestation employeur ?

- ✓ A la fin de chaque contrat de travail, vous avez l'obligation de remettre au salarié une attestation employeur (AE). Elle lui permettra de faire valoir ses droits aux allocations chômage
- ✓ En cas de procédure de licenciement économique, il existe une attestation employeur spécifique. Retrouvez l'ensemble des informations sur le Contrat de Sécurisation Professionnelle ([informations CSP](#)) et téléchargez les documents [depuis votre espace employeur sur francetravail.fr](#)



Comment transmettre une attestation employeur ?

- 1 La transmission de l'attestation employeur à France Travail se fait obligatoirement **par voie dématérialisée**, pour les employeurs de 11 salariés et plus :
 - **Soit par votre logiciel de paie**, si vous êtes dans le périmètre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)
 - **Soit par votre «Espace employeur»** sur le site de francetravail.fr (si vous n'êtes pas dans le périmètre de la DSN)Dans les deux cas, ces attestations dématérialisées sont transmises automatiquement à France Travail.
- 2 **Les entreprises de moins de 11 salariés peuvent choisir de transmettre leur attestation employeur :**
 - Soit en version dématérialisée
 - Soit en version papier (accessible par l'espace employeur sur francetravail.fr, ou en contactant France Travail au 3995).

Pour vous guider

GUIDE DE SAISIE EN LIGNE DE
L'ATTESTATION EMPLOYEUR
FRANCE TRAVAIL

MODE D'EMPLOI POUR REMPLIR
UNE ATTESTATION EMPLOYEUR



Votre conseiller entreprise peut vous
accompagner, appelez le au 3995

Gérer les contrats de travail

Je remets une attestation employeur lors d'une fin de contrat de travail >

Je suis contraint de licencier pour motif économique >

Je souhaite recourir à l'activité partielle >

Je cherche un renseignement sur le droit du travail >

Je déclare un refus de CDI suite à une fin de CDD ou de contrat de mission >

Effectuer mes déclarations et régler mes cotisations sociales

Je souhaite effectuer et régler mes déclarations sociales



J'emploie des artistes/techniciens en CDD sans être professionnel du spectacle



Je suis une entreprise du secteur cinéma spectacle



Je souhaite effectuer et régler mes cotisations sociales depuis l'étranger



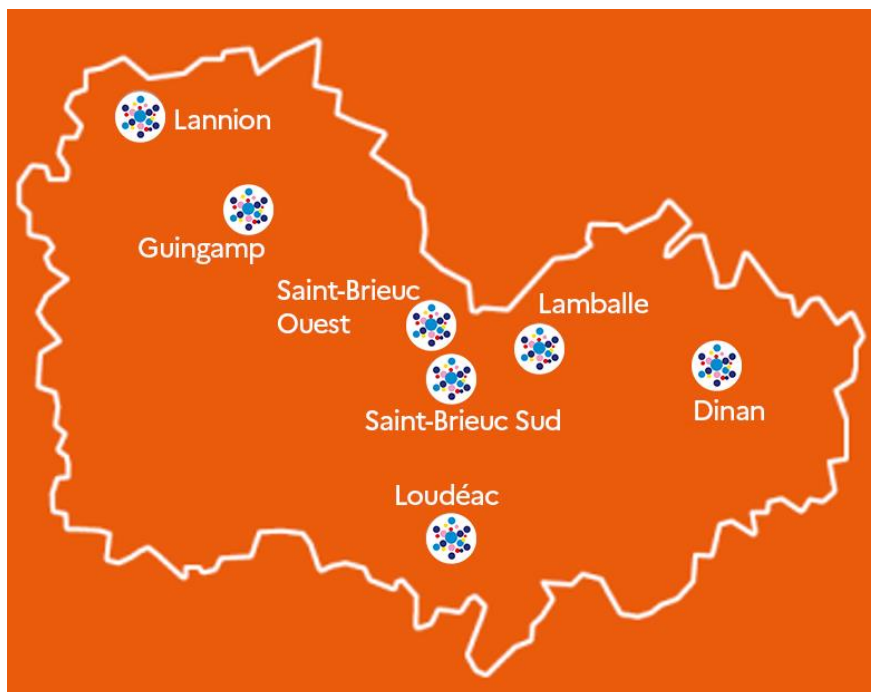
Annexe

contacts agences France Travail en
Bretagne



Contacts agences France Travail Côtes d'Armor

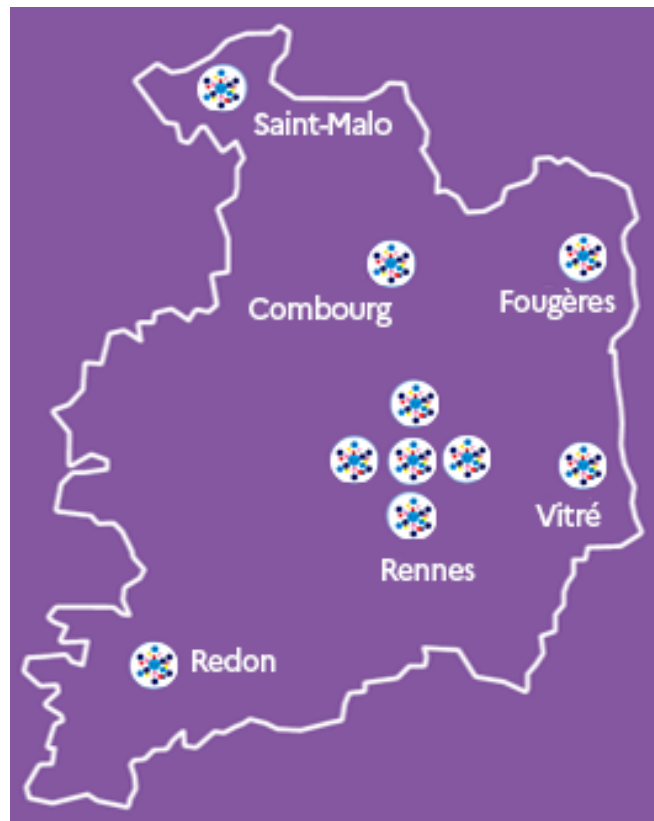
7 Agences + 1 Direction Territoriale



Côtes d'Armor (22)	Adresse mail	Ligne Employeurs
ST BRIEUC OUEST	entreprise.bre0097@francetravail.net	02 96 75 65 13
DINAN	entreprise.bre0095@francetravail.net	02 96 87 41 04
GUINGAMP	entreprise.bre0096@francetravail.net	02 96 40 69 29
LAMBALLE	entreprise.bre0094@francetravail.net	02 96 51 51 43
LANNION	entreprise.bre0098@francetravail.net	02 96 46 75 89
LOUDEAC	entreprise.bre0099@francetravail.net	02 96 66 84 02
ST BRIEUC SUD	entreprise.bre0089@francetravail.net	02 96 75 42 47

Contacts agences France Travail Ile et Vilaine

10 Agences + 1 Direction Territoriale



Ille et Vilaine (35)	Adresse mail	Ligne Employeurs
COMBOURG	entreprise.bre0078@francetravail.net	02 23 16 60 37
FOUGERES	entreprise.bre0074@francetravail.net	02 23 51 82 86
REDON	entreprise.bre0075@francetravail.net	02 99 71 62 28
RENNES CENTRE	entreprise.bre0076@francetravail.net	02 99 85 71 69
RENNES EST	entreprise.bre0081@francetravail.net	02 99 86 15 01
RENNES NORD	entreprise.bre0070@francetravail.net	02 23 46 44 75
RENNES OUEST	entreprise.bre0067@francetravail.net	02 23 46 44 75
RENNES SUD	entreprise.bre0079@francetravail.net	02 99 86 71 21
ST MALO	entreprise.bre0069@francetravail.net	02 23 52 28 10
VITRE	entreprise.bre0073@francetravail.net	02 23 55 20 48

Contacts agences France Travail Morbihan

8 Agences + 1 Direction Territoriale



Morbihan (56)	Adresse mail	Ligne Employeurs
AURAY	entreprise.bre0022@francetravail.net	02 97 29 62 03
LANESTER	entreprise.bre0016@francetravail.net	02 97 89 23 50
LORIENT MARINE	entreprise.bre0017@francetravail.net	02 97 12 09 47
LORIENT VILLE	entreprise.bre0018@francetravail.net	02 97 64 06 43
PLOERMEL	entreprise.bre0021@francetravail.net	02 97 74 13 77
PONTIVY	entreprise.bre0019@francetravail.net	02 97 79 15 79
VANNES EST	entreprise.bre0020@francetravail.net	02 97 01 59 27
VANNES OUEST	entreprise.bre0015@francetravail.net	02 97 46 24 79